

date 14/11/1994

**Spécial** COMMISSION  
TOUS LIEUX D'AFFECTATION

## GUIDE D'INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### VERSION INFORMATISÉE DU RÉPERTOIRE DIPLOMATIQUE

Le répertoire "Corps Diplomatique accrédité auprès des Communautés européennes" est à présent disponible parmi les bases de données de la Commission.

Il assure les fonctionnalités suivantes :

- Présentation de la liste alphabétique des Missions diplomatiques et des Bureaux de représentation avec accès direct à leur composition, (celle-ci adopte les mêmes normes de présentation des données que la version imprimée)  
Impression depuis tout poste de travail (PC ou Terminal) des données du répertoire.

La version informatisée du répertoire en question (intitulé **CD**) succède à la version disponible sur support papier diffusée deux fois par an par le Service du Protocole et présente l'avantage d'être régulièrement mise à jour.

## Comment avoir accès à la base CD ?

### 1. Vous utilisez déjà les bases sous Infotext

La base CD sera simplement ajoutée à la liste des bases auxquelles vous avez déjà accès

### 2. Vous n'avez encore jamais consulté de bases

Prenez contact avec I10 (Information Officer) ou l'IRM (Information Resource Manager) de votre DG ou service (pour connaître leur noms, téléphonez au secrétariat de l'assistant de votre DG ou service). Vous remplirez alors une demande d'accès aux bases ouvertes de la Commission et recevrez ensuite les indications nécessaires sur la manière d'y accéder.

## Comment consulter CD ?

La consultation de la base "Corps Diplomatique" s'effectue par le biais d'une hiérarchie de menus. Pour s'y déplacer, il suffit d'introduire les numéros des options désirées et de confirmer par la touche ENTER

En outre, il est impératif de connaître les 5 instructions suivantes:

Instruction	Objet
'	revient au menu précédent
E	quitte la base
P	imprime la page courante sur une imprimante locale
Return	fait défilé le texte figurant à l'écran
'MENU'	revient à l'écran principal de la base

Toute omission, erreur éventuelle ou proposition d'amélioration quant à la forme ou au contenu de la base peuvent être signalées au Service du Protocole, Direction générale des Relations politiques extérieures (Mme Paulette POULAIN, tél. 59369).